

est juste de faire remarquer, je crois, que la population de l'Alberta n'a pas eu grand'chance, jusqu'à ce jour, de connaître nos projets. J'espère que la population en aura une meilleure idée après que nos projets auront été exposés devant le Comité, comme ils le furent l'autre jour.

D. Je n'ai guère entendu de plaintes personnellement au sujet du service qu'obtient la population, à moins qu'il s'agisse de quelque interférence de moindre importance ou de quelque chose du genre.—R. Nous avons reçu, je crois, un certain nombre de requêtes, de propositions ou d'avis à l'effet que les gens ne reçoivent pas certains programmes qu'ils aiment et qu'ils savent être irradiés par le réseau. Je crois que les Albertains n'ont pas eu l'occasion d'entendre beaucoup de programmes, et ne savent au juste ce qu'il faudrait demander.

Le PRÉSIDENT: Les stations locales ne leur répètent pas constamment que c'est Radio-Canada qu'il leur faut pour améliorer leur situation.

M. HANSELL: C'est facile à comprendre, monsieur le président.

M. Hansell:

D. Je veux tout simplement savoir si les auditeurs de l'Alberta sont raisonnablement satisfaits ou non. Je vis dans l'Alberta et je parcours une grande partie de ce territoire. Je n'ai entendu aucune plainte moi-même relativement au service que leur fournit la radio. Il me reste une question ici. Avez-vous reçu de l'Alberta quelque requête demandant que Radio-Canada s'empare de la fréquence exploitée actuellement par la station CFCN?—R. Je ne crois pas que nous ayons reçu de requête très directe. D'un autre côté, je ne crois pas qu'il ait, que je sache—

D. Ce n'est donc pas la population qui insiste?—R. . . . Une réelle occasion pour la population de comprendre les projets ou ce qu'ils impliquent.

D. La population n'a pas insisté d'une façon particulière. Il y a un autre aspect de la question que je veux faire élucider en quelques mots.

Le VICE-PRÉSIDENT: Me permettriez-vous de vous interrompre ici, monsieur Hansell. Je veux attirer l'attention du Comité dans un instant sur le grand nombre de lettres que nous avons reçues. Je les parcours rapidement en vous parlant. Elles sont très nombreuses. La plupart nous viennent de toutes les régions du Canada et font l'éloge de Radio-Canada; d'autres sont d'ordre critique. Elles seront toutes disponibles au Comité. Par contre, je pense qu'il n'est que juste de dire que les lettres venant de l'Alberta sont beaucoup plus nombreuses que celles de toute autre région du pays, soit d'ordre critique ou élogieux.

M. HANSELL: Nous pourrions peut-être approfondir la question de la correspondance plus tard.

M. Hansell:

D. Voici maintenant un autre aspect que je veux étudier, et c'est un aspect dont le Comité devrait prendre une meilleure connaissance. Lorsque les réseaux sont en compétition avec les stations privées, ils le font avec l'intention d'obtenir un auditoire, et certaines personnes ont l'impression, je crois, que les stations privées peuvent répondre aux exigences locales même si les réseaux de la Société sont en train de présenter des programmes. Je veux donc affirmer sans ambages que la réalité est tout autre, parce qu'il me semble impossible que le même auditoire écoute les émissions de deux stations à la fois. J'ai une note ici, et je crois que je l'ai prise avec exactitude de votre témoignage, monsieur Dunton, ou de celui de M. Frigon. "Nous ne croyons pas que les stations privées servent réellement les intérêts du public en empiétant sur le régime national".—R. Je pense que j'ai dit: "En se mêlant du domaine du réseau national". Dans ce passage, j'essayais d'encourager le service public; je voulais en étayer partiellement la structure. Comme je l'ai dit au début de l'après-midi, leur travail de